



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

RAPPORT ARBITRAGE DE COURSES SUR ROUTE

Mise à jour 2016

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-----------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par :	Jean-Jacques MICHAUT
Qualification :	HSR
Adresse :	13 rue Jacques Anquetil 21800 SENNECEY Les Dijon

Date :	04/06/2016
N° Licence :	943850
Email :	ffacrchsbou@wanadoo.fr
Tél. :	03 80 47 34 39
portable :	06 89 84 56 23

NOM DE LA COURSE :	Critérium des 10 km		
LIEU :	PARAY-le-Monial	Date :	04/06/2016
LIGUE :	BFC	Département :	071
		N° certificat de mesurage :	Bou071/06271/2014

Label	Type d'épreuve	Distance de l'épreuve :
International <input type="checkbox"/>	Circuit <input checked="" type="checkbox"/>	10 km
National <input type="checkbox"/>	Ville à ville <input type="checkbox"/>	
Régional <input checked="" type="checkbox"/>	Par étapes <input type="checkbox"/>	
Départemental <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	Nombre de classés : 285
Distance départ - arrivée :		295m
Dénivelé départ - arrivée :		+ 139 m + 138 m soit - 0,1 m / km

Conditions atmosphériques : Légèrement couvert Température Départ: 18 °C Arrivée: 17 °C

ORGANISATION DE LA COURSE :	Union Athlétique Charollais - Brionnais	
Adresse :	complexe sportif des sables Paray-le-Monial	Tél. : 06 82 85 42 03
		e-mail
Nom du directeur de la course :	Jean-louis THIBERT	Fax :

COMPOSITION DU JURY :
VOIR FEUILLE ANNEXE JOINTE

ANIMATION & MEDIAS :	
Speaker (nom et Qualification)	
Télévisions, radios, presse écrite, autres (à détailler ...) :	Journal de Saône et Loire et LA RENAISSANCE
Véhicules mis à leur disposition :	non

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :	SERVICE SANITAIRE :
Police	Médecins sur place
Signaleurs	Secouristes + Ambulance
Voiture ouvreuse	Kinésithérapeutes
Circulation bloquée	Stands de récupération
Protection des coureurs	Podologue

REGULARITE DE L'EPREUVE :

M. **Jean-Jacques MICHAUT**

Officiels - Juges Arbitres de CHS attestent que :

Les athlètes ont effectué le parcours décrit au certificat de mesurage dans son intégralité

Les points de départ et d'arrivée ont été respectés.

Le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées au certificat de mesurage.

Les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements.

Dossier de mesurage N°:

Bou071/06271/2014

Nom des mesureurs : MANNEVY christine

MANNEVY michel et JL THIBERT

Remarques de l'officiel :

Signature :

Jean-Jacques Michaut

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :

Record de l'épreuve :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Record de France :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	
Meilleure Performance Réalisée en France :					<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

Km 3 : 47 / 221 - 10:01 - km 5 : 47 / 221 - 16:33 - km 9 : 221 : 30:09 - 47 : 30:14 - 1ere F : 42:50

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :

Nom de la Société : Type de chronométrage : manuel

Chronométrage manuel avec GmCAP

RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :

Un peu long - quelques flottements dans les pointages - Utiliser deux fiches de pointage de couleur différentes, par 25 et une fiche de correspondance par échantillonnage.

CONTROLE ANTI-DOPAGE :

OUI

NON

Nombre d'Athlètes contrôlés :

Nom du délégué :

Salles prévues

OUI

-

NON

Personnel prévu

OUI

-

NON

Remarque :

Locaux prévus au centre municipal des sports - visité : correct

MANAGERS :

Nom :

DOSSARDS :

Tyvek, feutrine, plastique, carton

plastique

Conforme à la réglementation:

oui

Dossards hommes distincts des dossards femmes

oui

Autre procédé :

PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
L'officiel Juge Arbitre a-t-il eu en sa possession un dossier complet de mesurage	X		sur place
Repérage du circuit préalablement à l'épreuve	X		en moto
Identification précise des repères départ et arrivée	X		arche
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel pour juger la course	moto		
Contrôle de la course en intégralité	X		

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		
Aire de départ suffisamment large	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite		X	PAS UTILE
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	ELASTIQUE		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	PISTOLET		
Respect de l'horaire de départ	X		
Maintien du public par barriérage de l'aire de départ avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		

REMARQUE
DEPART BIEN GERE.

RESPECT DU PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect intégral du dossier de mesurage	X		
Balisage suffisant ; fermeture du parcours	X		
Fléchage correct	X		FLECHE

INFRACTIONS CONSTATEES :
RAS

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		
Nombre de couloirs	1		
Maintien du public par barriérage de l'aire d'arrivée avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	X		
Mode de chronométrage °	MANUEL + JOYSTICK (GMCAP)		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés par l'officiel	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :
Aucune

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		
Epongeage conforme	X		
REMARQUE :			
RAS			

RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Publication des N° de licences FFA	X		
Affichage rapide		X	
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé	X		
Jury chargé sur SIFFA	X		
REMARQUE :			
RAS			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :	OUI	NON	JUSTIFIER
De bonne tenue	X		
Bon déroulement général	X		
REMARQUE :			
RAS			

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur	X		
Si oui, respect du départ anticipé		X	PAS DE HANDI
Fermeture du parcours ; respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

JOELETTES :	OUI	NON
Les Joélettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs		X

PERFORMANCES REALISEES					
IA	IB	N1	N2	N3	N4

NATIONS REPRESENTEES	NOMBRE
Nombre de nationalité dans les 100 premiers hommes et 50 premières femmes (pour labels Internationaux)	

EPREUVES SIMULTANÉES :	OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t' il été décalé			De combien :

APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :	Très bien	Bien	A améliorer	Observations
Accueil des officiels par l'organisateur	X			
Conditions de travail de l'officiel	X			
Service d'ordre et de sécurité	X			
Service sanitaire		X		
Distribution des dossards	X			
Nature des dossards	X			
Organisation du Départ	X			
Déroulement de la Course	X			
Organisation de l'Arrivée	X			
Ravitaillement – Epongeage	X			
Handisports				
Résultats		X		

INCIDENTS A SIGNALER – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE			
Avis sur le label :	"A reconduire"	OUI	NON
	"Label supérieur"	OUI	NON

Date :
04/06/2016

Nom, Prénom et Qualification :
MICHAUT Jean-Jacques

SIGNATURE :
MICHAUT

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

DEROULEMENT de l'épreuve :

Venu arbitrer le critérium des 10 km de Paray le Monial par un temps printanier et agréable, j'ai été très bien accueilli par l'organisateur qui m'a fait visiter le circuit et les locaux du contrôle anti dopage.

J'ai suivi la course dans son intégralité, dominée depuis le début par Sébastien CHAUPUIS et Jeremy CONTE. Le troisième, Benjamin RAMBOURG.

Chez les féminines, c'est Carole GOBIN qui remporte la victoire devant Aurélie GAGNIER-BOIVIN.

Une course très agréable et conviviale et un circuit permettant de belles performances. Le label régional est mérité.

POINTS PARTICULIERS :

DEPART



ARRIVEE



Le podium masculin



FEUILLE DE JURY

Nom	Prénom	Licence	Club	Nom Club	Date	Fonction 1
BOUILLOT	JEAN-FRANCOIS	1098980	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Assistant Anti-...
CHANDON	JEAN-MICHEL	657289	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Délégué Contrôl...
DELABARRE	PHILIPPE	1389094	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Assistant Anti-...
GALLO	GIUSEPPE	1101876	071011	EA LE CREUSOT	04/06/2016	Chronometreur
GANDRE	VIVIANE	130500	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Assistant Anti-...
GRILLET	BRUNO	1034691	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Secrétariat
MARPAUD	MARIE-HELENE	882734	071008	ATHLE BOURGOGNE...	04/06/2016	Chronometreur
MICHAUT	JEAN-JACQUES	943850	021008	DIJON UC*	04/06/2016	Juge Arbitre Ho...
MONNET	CLAUDE	602322	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Starters
MONNET	CLAUDE	602322	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Animation
PALLOT	NOEL	215988	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Responsable Dép...
PALLOT	NOEL	215988	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Jury d'arrivée
THIBERT	JEAN-LOUIS	1099991	071013	UA CHAROLAIS BR...	04/06/2016	Directeur de co...